

La Maison des Rêves

Créatrice de moments uniques

Siret 91183191500010

28 rue de Chasserat, 17 137 Esnandes

06.30.57.24.91 / lamaisondesreves17@gmail.com

www.lamaisondesreves17.com

Conditions générales d'application de la promotion anniversaire

A l'occasion des 3 ans de l'entreprise, La Maison des Rêves propose une promotion anniversaire dont les conditions d'utilisation sont les suivantes :

- ✓ La diffusion réseaux se déroule du 01 avril 2025 au 09 avril 2025
- ✓ Le code promo permet : (non cumulable)
 - Une réduction de 100€ sur une prestation se déroulant en 2026 ou 2027 (organisation partielle, totale ou cérémonie laïque ou coordination jour J) – ne fonctionne pas sur le coaching des officiants de famille
 - Une remise de 10% sur la location de déco sur la base du forfait initial (retrait vendredi à partir de 14h – restitution lundi avant 12h) hors demi-journées additionnelle, dont le montant minimum doit être atteint et dont les journées de location se déroulent sur les mois de juin, juillet ou août 2025.
- ✓ La promotion anniversaire n'est valable qu'avec le code promo à indiquer dans l'encart « informations complémentaires » lors de la demande de location ou par mail concernant une demande de prestation : lamaisondesreves17@gmail.com – la date de l'événement doit être fournie par mail
- ✓ Elle n'est pas cumulable avec une autre offre en cours et ne s'applique pas aux contrats en cours sauf contrat d'une prestation différente (vous avez un contrat d'organisation, vous pouvez prétendre à la promotion sur la location ou sur une prestation coordination par exemple)
- ✓ L'offre est valable 10 jours à compter de la date anniversaire soit jusqu'au 10 avril 2025 minuit (nuit du 10 au 11). Le contact doit être pris jusqu'au 12 avril 2025, au-delà l'offre n'est plus valable.
- ✓ Le devis est valable 8 jours avec le code promo, au-delà le tarif revient à la version initiale sans promotion
- ✓ Comme pour tout autre dossier, l'engagement vaut à signature de l'ensemble des documents constituant le dossier : devis paraphé-signé + conditions générales paraphées – signées + échéancier de paiement le cas échéant + acompte versé + conditions de l'application du code promo (ce document même). Tout document manquant suspend le dossier.
- ✓ Concernant la location de déco, le montant sera déduit du total, le montant minimum du panier en saison haute devant être atteint avant réduction.

Ce document doit être fourni au dossier
Daté et signature